#### RECHERCHES

SUR LE

# FORMULAIRE USITÉ DANS LA CHANCELLERIE ROYALE

SOUS LES
PREMIERS SUCCESSEURS DE HUGUES-CAPET

PAR

#### Paul DE FLEURY

#### CHAPITRE PREMIER.

But de ce travail. — Son plan et sa division. — Sources d'où il est tiré. — Des diplômes du roi Robert et des diverses dénominations qu'ils portent. — Traces de l'ancienne invocation tachygraphique usitée sous la race précédente. - La formule d'invocation à la Trinité n'est pas d'un usage constant sous ce règne. - L'invocation In Dei nomine est tout à fait exceptionnelle. — Le personnel Eqo, quoique très-usité, n'est pas encore de style; il est placé tantôt devant la suscription du roi, tantôt devant la formule de notification. —Le verbe qu'il régit est mis tantôt au singulier, tantôt au pluriel. -Le roi prend dans la suscription des qualifications trèsdiverses. — C'est surtout dans l'Exposé qu'il prend des titres pompeux, tels que serenitas, majestatis magnificentia. — Clauses de garantie. — Formule d'imprécation. — Cette formule contient souvent trois menaces:

1° peines spirituelles, 2° peine pécuniaire, 3° nullité de la tentative d'infraction. - Annonce des signes de validation. La présence d'un signe de validation non annoncé, ou l'absence d'un signe de validation annoncé, ne prouverait rien contre l'authenticité du diplôme. -Diverses formes du monogramme de Robert. - Il était tracé par le chancelier. — Du sceau de Robert. — Il était de cire brune ou d'une matière blanche formée en grande partie par de la craie. - En règle générale et presque universelle, le sceau de Robert était plaqué sur le parchemin au moyen d'une ouverture en losange. -Examen d'un diplôme décrit par Dom Fonteneau, et portant des traces de sceau pendant. — De la date. — Beaucoup de diplômes de Robert ne sont pas datés. D'autres, au contraire, ont à la date jusqu'à six et sept éléments chronologiques. — La formule finale : « In Dei nomine feliciter », se trouve encore sous ce règne.

## CHAPITRE II.

Dénominations diverses des diplômes royaux sous Henri I<sup>er</sup>. — Le signe tachygraphique avant l'invocation disparaît complétement sous ce règne. — L'invocation à la Trinité devient d'un usage de plus en plus fréquent; elle est quelquefois précédée de symboles chrétiens, tels que la croix et le monogramme du Christ. — La qualification d'Auguste est hors d'usage. — Le personnel Ego se trouve presque constamment au commencement de la suscription. Le préambule, qui est encore très-développé, est quelquefois précédé, mais le plus

souvent suivi de la formule de notification. - De l'Exposé et de la formule « rogans et obnixe postulans ». Cette formule est assez fréquente dans l'exposé des diplômes du roi Henri le pour servir d'élément de critique. - Annonce du monogramme et du sceau. Il neut y avoir au bas de l'acte plus de signes de validation que l'annonce n'en indique, de même qu'il peut y en avoir moins. — L'expression manus propria désigne tantôt le monogramme royal, qui était tracé par le chancelier, tantôt le seing manuel du roi, qui était figuré par une croix. Un diplôme accordé à l'abbaye de Sainte-Geneviève, dont la transcription se trouve dans le cartulaire manuscrit de cette abbaye, et dont l'original est conservé au trésor des chartes, contient le monogramme et le seing manuel du roi. - Souscription des grands de la cour. - Souscription du chancelier. - Sceau. - Date. - Elle comprend généralement la date de lieu et la date de temps. — La date de temps se compose d'un nombre très-variable d'éléments chronologiques. - En général, elle contient l'année de l'incarnation et l'année du règne. La date n'est pas toujours la dernière partie du diplôme; elle peut se trouver entre l'annonce des signes de validation et les signes de validation eux-mêmes.

## CHAPITRE III.

Noms divers donnés aux actes émanés de la chancellerie de Philippe I<sup>er</sup>. — Formules d'invocation. — Le monogramme du Christ précède l'invocation dans un certain nombre de cas. — Cette invocation peut être

suivie d'une adresse, soit particulière, soit générale. -Un diplôme de l'année 1068 contient une adresse qui se termine par la formule : In perpetuum. — Des formules finales. — De l'imprécation. — Les infracteurs sont menacés de peines spirituelles et d'une peine pécuniaire. - Annonce des signes de validation. - Les témoins et la date sont aussi quelquefois annoncés. - Le mot signum désigne également le monogramme du roi tracé par le chancelier et le seing manuel tracé par le roi luimême. — Ce seing manuel a encore la forme d'une croix. — Il se trouve quelquefois uni au monogramme sans que l'annonce en dise rien. - La date offre souvent une très-grande complication d'éléments chronologiques, qui en général ne concordent pas. Il y a des dates qui contiennent jusqu'à sept éléments. Dans un diplôme de 1068, la date se termine par la formule: " In Dei nomine feliciter. Amen ». Philippe Ier paraît s'être servi de deux sceaux presque semblables, mais cependant un peu différents. — Il y est représenté assis sur un trône, suivant l'usage inauguré par Henri Ier. -Ce sceau, qui est plaqué, est fixé au parchemin par le procédé usité sous les prédécesseurs d'Henri Ier. Exemple de la confirmation papale.

#### CHAPITRE IV.

Nous avons un assez grand nombre de diplômes de Louis VI pour déterminer d'une manière à peu près certaine les usages suivis dans sa chancellerie, et pour constater les diverses modifications qui s'y sont produi-

tes. — Nomenclature des diplômes de Louis VI. — De l'invocation. Elle est quelquefois précédée d'une croix pattée et cantonnée de quatre points. - Ego, au commencement de la suscription, est devenu de style, et le verbe qui en dépend est au pluriel. — Entre les menaces faites aux infracteurs, on trouve les suivantes : 1º l'infracteur ne sera pas reçu en témoignage, 2º il ne recevra pas des fidèles le baiser de paix. - Annonce du sceau et du monogramme ou Caracter. - Souscriptions des quatre grands officiers annoncées. - Le monogramme est précédé du mot Signum et suivi du nom du roi. - Dans un diplôme de 1110, le chancelier a sa souscription avec les quatre autres grands officiers, et de plus sa souscription à part comme chancelier, au bas de l'acte. -Le sceau est encore plaqué au commencement de ce règne. - Les sceaux pendants de la fin de ce règne sont attachés par des courroies. - La date peut contenir: 1º l'an de l'Incarnation, 2º l'an du règne ou du sacre, 3º l'Indiction, 4º le quantième du mois exprimé à la romaine.

## CHAPITRE V.

Noms divers qui désignent les diplômes de Louis VII. — L'invocation à la sainte Trinité est usitée presque sans exception. — A partir de 1162, elle se termine presque toujours par Amen. — L'usage des préambules tend à se perdre, et à partir de 1143 on n'en trouve que très-exceptionnellement. — Ego est employé d'une manière constante jusqu'en 1171. — A partir de ce moment il semble disparaître. — De l'adresse et de la

formule In perpetuum. Les auteurs du Nouveau traité de Diplomatique n'en ont pas parlé. - Motifs qui rendent cette omission plus surprenante. - Cette formule est écrite tantôt en toutes lettres, tantôt en sigles. -Dans le second cas, elle est figurée de la manière suivante: « In P.P.M. » Cette forme et cette disposition des sigles prouvent que la formule a été empruntée à la chancellerie pontificale. — Annonce des signes de validation. - La date commençant par « Actum publice » contient en général l'année de l'Incarnation et l'année du règne. - L'année de l'Incarnation est exprimée en chiffres romains; cependant un diplôme de 1168 offre un millésime exprimé en toutes lettres. — La date précède l'annonce des souscriptions des grands officiers. -La formule « Astantibus, etc. » prend une forme un peu différente pendant l'exercice du chancelier Hugues de Champfleuri. - Le monogramme du roi est enfermé dans la formule : « Data per manum N. Cancellarii. » — Le sceau pendant est attaché à des courroies ou à des lacs de soie. — La courroie était souvent fendue à son extrémité la plus large, et, après avoir traversé le repli, les trois lanières étaient entrelacées. — La soie jaune et la soie rouge sont usitées, soit isolément, soit mélangées. — En 1179, on trouve un lacs mêlé de soie blanche, jaune et rouge.